

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

24e année, numéro 20 Lundi, 21 juin 1993

Budget 1993-1994 :

En dépit de la conjoncture, la croissance des effectifs étudiants permet à l'UQAR de poursuivre son développement.

Tel est le point saillant du budget 1993-1994 de l'UQAR. En effet, des revenus additionnels de 1 370 045 \$, provenant de l'augmentation des clientèles ainsi que de la réallocation des ressources non récurrentes, pourront être alloués à diverses mesures prioritaires en 1993-1994. En outre, la mise sur pied du baccalauréat en génie constituera un projet mobilisateur dont les retombées sont, pour l'instant, à peine mesurables. L'année 1993-1994 sera, nous en sommes certains, un moment clé pour notre université.

Les objectifs spécifiques de cette année 1993-1994, établis en regard des objectifs généraux du Plan triennal 1990-1993, sont les suivants :

- consolider la qualité de la formation, l'encadrement des étudiantes et étudiants aux trois cycles d'enseignement sur l'ensemble du territoire;
- supporter l'intégration des nouvelles ressources professorales et maintenir la politique de support financier pour le perfectionnement des professeures et professeurs;
- accroître les membres du personnel de soutien pour supporter adéquatement la croissance des populations étudiantes;
- consolider les relations université-milieu par la formation créditée ou sur mesure, la diversification des programmes d'enseignement et projets de recherche-intervention en partenariat;
- accroître le soutien direct aux étudiantes et aux étudiants en matière d'encadrement pédagogique et de placement;
- développer de nouvelles activités de soutien institutionnel;
- développer des systèmes d'information de gestion.

Ces objectifs se traduiront par des actions concrètes : embauche de onze professeurs (dont six nouveaux postes), de quatre stagiaires postdoctoraux et de personnel de soutien, support financier au perfectionnement des professeurs, activités d'information et de formation en pédagogie universitaire, encadrement stimulant pour les étudiants par le biais d'initiatives reliées à la formation globale. De plus, l'UQAR veut consolider les relations université-milieu aux chapitres de la formation et de la recherche et, dans un contexte de ressources limitées, poursuivre les démarches entreprises au cours des dernières années afin d'obtenir de nouvelles sources de revenus.

En termes financiers, ces actions nécessiteront des déboursés totaux de 1 370 054 \$: 767 000 \$ seront consacrés aux ressources professorales et 225 854 \$, aux personnels non enseignants; 102 300 \$ seront alloués à des mesures de soutien additionnel à l'enseignement et à la recherche; 60 150 \$, à des mesures de support pour les étudiantes et les étudiants; 38 650 \$, à des mesures de support à la gestion; 63 000 \$, à des mesures de support en fonction des ressources humaines; en outre, des inves-

tissements de 112 500 \$ seront réalisés au chapitre du soutien institutionnel, afin d'organiser une campagne de levée de fonds, et au chapitre du soutien au Bureau de liaison entreprises-université. Notons qu'en conformité avec l'objectif de stabilité financière, et malgré des compressions d'environ 848 000 \$, ce budget de fonctionnement de 33 997 043 \$ est équilibré.

Dans l'élaboration du budget, nous devons bien sûr tenir compte de l'ensemble de la conjoncture, en termes de financement public, de besoins du milieu, d'évolution des clientèles et de valeurs organisationnelles. La problématique de financement de l'UQAR est liée à sa situation particulière, caractérisée notamment par une clientèle dispersée sur un vaste territoire : 35 % des activités d'enseignement sont offertes hors campus. Les bases de financement tenaient compte, depuis trois ans, de ces particularités; leur réévaluation au cours de l'année 1992-1993 a permis d'actualiser certains paramètres et d'apporter des ajustements méthodologiques mineurs tout en assurant une certaine continuité pour les trois prochaines années. Par ailleurs, la diversification des clientèles exigera un profond questionnement sur les pratiques et sur les services et il nous apparaît nécessaire de mettre de l'avant des projets mobilisateurs pour l'ensemble de la communauté universitaire, afin de faire valoir, dans le milieu, l'importance et la pertinence de la mission de l'UQAR. Les questions soulevées par l'élaboration du budget seront au coeur des discussions reliées au Plan triennal 1993-1996. Ces questions nous invitent à préconiser une philosophie et des modes de gestion axés sur une plus grande décentralisation ainsi qu'une démarche globale de gestion visant l'intégration du processus de planification, d'allocation des ressources et d'évaluation.

L'élaboration de ce budget a été rendue possible grâce à la collaboration des membres du Comité du budget : M. Jean-Nil Thériault, Mme Hélène Tremblay, M. Maurice Avery, M. Michel Guérette, M. Jean-Denis Desrosiers et M. Robert Paré, représentante et représentants de la direction, M. Mario Lavoie et M. Fernando Ouellet, professeurs, M. Léonard Marquis, employé de soutien, M. Stéphane Doiron, étudiant et M. Claude Marois, chargé de cours. Je tiens à les remercier chaleureusement pour leur engagement.

Le recteur,



Marc-André Dionne

Tableau A

Évolution des dépenses par secteur

Secteur	1992-1993		1993-1994	
	(000) \$	%	(000) \$	%
Enseignement	20 972 \$	62,89 %	21944 \$	64,55 %
Recherche (1)	842 \$	2,53 %	338	0,99 %
Service à la collectivité (1)	0 \$	0,00 %	0 \$	0,00 %
Bibliothèque	1 696 \$	5,09 %	1 636 \$	4,81 %
Service des moyens d'enseignement	0 \$	0,00 %	0 \$	0,00 %
Informatique	1 014 \$	3,04 %	1 075 \$	3,16 %
Administration	4 211 \$	12,63 %	4 009 \$	11,79 %
Terrains et bâtiments	2 943 \$	8,83 %	3 188 \$	9,38 %
Service aux étudiants	677 \$	2,03 %	755 \$	2,22 %
Entreprises auxiliaires	990 \$	2,97 %	1 052 \$	3,09 %
Total	33 345 \$	100,00 %	33 997 \$	100,00 %

1. Les données relatives à l'année 1993-1994 sont des prévisions budgétaires et celles de l'année précédente sont des dépenses réelles. Les dépenses totales au titre de la recherche et des services à la collectivité seront connues à la fin de l'année 1993-1994.

Tableau B

Dégagement d'une marge de manoeuvre pour soutenir le développement

Revenus additionnels 1993-1994	2 050 000 \$
Compressions 1993-1994	(848 000 \$)
Total des revenus réels additionnels	1 202 000 \$
Ressources disponibles et non récurrentes de 1992-1993	1 076 000 \$
Total de la marge de manoeuvre brute	2 278 000 \$
De laquelle il faut soustraire :	(907 955 \$)
(coûts supplémentaires résultant d'obligations contractuelles : conventions collectives, baux et contrats signés, dispensation d'activités d'enseignement additionnelles, services publics, etc.)	
MARGE DE MANOEUVRE NETTE	1 370 045 \$

Tableau E

Évolution des clientèles

Étudiants équivalents à temps complet (E.E.T.C.)

1988-1989 :	2675
1989-1990 :	2759
1990-1991 :	2824
1991-1992 :	3002
1992-1993 :	3219
1993-1994 :	3423

Personnes inscrites à la session d'automne (temps complet et temps partiel)

1986 :	5603
1987 :	5804
1988 :	5924
1989 :	5942
1990 :	5957
1991 :	6247
1992 :	6328

Tableau C

Les ressources humaines additionnelles

Ressources professorales

- 11 postes de professeurs réguliers (dont 6 nouveaux postes)

Département d'économie et de gestion :

- une ou un professeur régulier en finance
- une ou un professeur régulier en gestion et organisation

Département des sciences de l'éducation :

- une ou un professeur régulier en application pédagogique de l'ordinateur
- une ou un professeur régulier en psychopédagogie de l'enseignement secondaire
- une ou un professeur régulier en arts visuels et en arts plastiques
- une ou un professeur régulier en didactique des mathématiques
- une ou un professeur régulier en didactique des sciences humaines au secondaire

Département des sciences humaines :

- une ou un professeur régulier en histoire

Département d'océanographie :

- une ou un professeur régulier en chimie de l'environnement

Département de lettres :

- une ou un professeur régulier en littérature

Département de biologie et de sciences de la santé :

- une ou un professeur régulier en sciences infirmières

- 4 boursiers post-doctoraux

Ressources non enseignantes

- 1 poste de professionnel au Bureau du doyen des études de premier cycle
- 50 % d'un poste de personnel de bureau au Bureau du doyen des études avancées et de la recherche
- 1 poste de personnel de bureau au Centre d'études universitaires de la Rive-Sud
- 1 poste de personnel technique en remplacement de l'abolition d'un poste de professionnel au Service des finances
- 1 poste de personnel technique au Service des terrains, bâtiments et de l'équipement
- 1 poste de préposé à l'entretien ménager au Service des terrains, bâtiments et de l'équipement
- la transformation d'un poste de personnel de bureau intermittent au Bureau du doyen aux affaires départementales de 36 à 40 semaines (cours médiatisés)
- la transformation de dix postes de personnel de bureau au Bureau du doyen aux affaires départementales de 36 à 40 semaines (sciences de l'éducation)
- le poste de registraire vacant

Tableau D

Ressources additionnelles

A. Ressources professorales 767 000 \$

- 11 professeurs réguliers (dont 6 nouveaux postes) 495 000 \$
- 4 boursiers post-doctoraux 87 500 \$
- Mesures additionnelles visant l'accroissement des qualificatifs, le recrutement, l'accueil et le soutien pédagogique professoral 184 500 \$

B. Ressources non enseignantes 225 845 \$

C. Mesures de support additionnel à l'enseignement et à la recherche (principaux projets) 102 300 \$

- Enseignement médiatisé
- Centre d'études universitaires de la Rive-Sud
- Émergence — laboratoire de recherche
- Coopération internationale
- Ressources documentaires
- Promotion des études avancées

D. Mesure de support additionnel pour les étudiantes et les étudiants (principaux projets) 60 150 \$

- Service de placement
- CAIFÉ
- Mesures de soutien au test de français
- Augmentation du nombre d'heures d'ouverture de la bibliothèque
- «Counselling» auprès des étudiants

E. Mesures de support à la gestion (principaux projets) 38 650 \$

- Transfert – dossiers étudiants
- Système de traitement du courrier
- Système informatisé de gestion

F. Mesures de support additionnel en fonction des ressources humaines (principaux projets) 63 000 \$

- Programme d'aide aux employés
- Projet de préparation à la retraite
- Perfectionnement des cadres

G. Mesure de support Université-milieu (principaux projets) 112 500 \$

- Développement du soutien institutionnel
 - campagne de levée de fonds
 - Association des diplômées et diplômés
- Support à l'Association des aînées et aînés
- Soutien du Bureau de liaison entreprises-université

TOTAL 1 370 045 \$

Le Prix Reconnaissance de l'Université du Québec à Rimouski

Le conseil d'administration de l'UQAR a approuvé en mai dernier la création du **Prix Reconnaissance de l'Université du Québec à Rimouski**, destiné à souligner l'apport et la contribution du personnel de soutien et du personnel administratif aux missions de l'Université. Ce prix sera décerné tous les trois ans à une personne qui s'est distinguée par l'excellence de ses réalisations professionnelles et de ses relations interpersonnelles avec les membres de la communauté. Une bourse de 5 000 \$ est offerte à la personne récipiendaire du prix.

Rappelons qu'il existe dans le réseau de l'Université du Québec des prix pour différentes catégories de personnel régulier, soit le Prix d'Excellence en enseignement, le Prix d'Excellence en recherche pour les professeures et les professeurs, le Prix Réalisation et le Prix Carrière pour le personnel cadre.

Les critères d'admissibilité et de sélection

Les personnes admissibles au Prix Reconnaissance de l'UQAR sont celles qui occupent un emploi régulier à temps complet à l'UQAR depuis au moins dix ans et qui appartiennent à l'un ou l'autre des groupes du personnel administratif ou de soutien. La personne qui désire poser sa candidature doit obtenir l'appui d'au moins trois personnes représentatives de la communauté universitaire; la candidature d'une personne peut aussi être présentée par un autre membre de la communauté, auquel cas elle doit également obtenir l'appui d'un minimum de trois personnes.

La candidature retenue devra répondre aux critères suivants :

- avoir démontré dans l'accomplissement de son travail un degré

élevé de compétence professionnelles : qualité du travail; capacité d'utiliser ses ressources personnelles pour mieux réaliser son travail; capacité d'atteindre les résultats recherchés malgré les difficultés rencontrées;

- avoir fait preuve d'un fort sens des responsabilités dans l'exercice de ses fonctions : capacité d'être réceptif envers les autres et d'établir des relations valables avec différentes personnes et dans différentes circonstances; capacité d'influencer les autres dans le but de développer un climat de collaboration, d'accueil et de confiance; capacité de s'ajuster à son milieu de travail ou à des situations particulières; capacité de mobiliser et de susciter l'adhésion d'un groupe vers un objectif commun;
- avoir développé et maintenu des relations de qualité exceptionnelle avec les membres de la communauté universitaire : capacité de jugement dans la façon de traiter une situation, un problème ou dans l'application de normes; capacité d'apporter un soin particulier dans l'accomplissement de ses activités; capacité d'évaluer les conséquences des gestes posés dans l'exercice de ses fonctions; capacité de proposer des solutions aux problèmes rencontrés;
- avoir démontré un niveau d'engagement remarquable dans l'exercice de ses fonctions et envers l'institution : participation et implication dans les activités de l'institution; capacité de travailler dans l'intérêt de l'institution et de collaborer à des projets collectifs; capacité à entreprendre des actions constructives.

Le comité de sélection est présidé par le recteur; il est composé de deux membres du milieu socio-économique siégeant au Conseil d'administration de l'UQAR, du vice-recteur à l'administration et aux ressources humaines et du directeur du Service des ressources humaines.

UQAR-INFO

JOURNAL DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À RIMOUSKI

300, allée des Ursulines, Rimouski (Québec) G5L 3A1

UQAR-Information est publié par le Service des communications, bureau E-215, téléphone : (418) 724-1427, télécopieur : (418) 724-1525. Ce journal est distribué gratuitement à tous les membres de la communauté universitaire et aux personnes de l'extérieur qui en font la demande.

Toutes les informations doivent nous parvenir au plus tard le mardi précédant la parution. Les articles peuvent être reproduits avec indication de la source.

Pour l'achat d'espaces publicitaires, veuillez contacter la rédaction.

Direction : Marie-France Maheu
Rédaction : Marie Bélisle

Montage : Richard Fournier
Secrétariat : Monique April

Photos : Jean-Luc Thériège et Marie Bélisle
Impression : Clermont Saint-Laurent, Service de l'imprimerie

ISSN 0711-2254 Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec

